

## COMpte-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 2 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 2 Mai, 20 h 00, dans le lieu habituel de ses séances, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Madame le Maire, Catherine BARTHELET.

Etaient présents		
BARTHELET Catherine	FUMEY Françoise	MOULIN Cyril
BELOT François	GHARBI Stéphanie	RICLOUX Benoît
BOUCHEY Martine	JEANGUYOT Florence	SUE Julien
CUSINATO Françoise	JEANNOT Laurence	TERRAZ-LADERRIERE Fanny
Etaient absents excusés		
BAULIEU Matthieu a donné procuration à JEANNOT Laurence		
CLAIRONNE-MOUYOKI Alexandra a donné procuration à CUSINATO Françoise		
BINDA Gilles a donné procuration à BARTHELET Catherine		
MEGUENNI-TANI Hassem a donné procuration à GHARBI Stéphanie		
SUE Hélène a donné procuration à SUE Julien		
VARCHON Daniel a donné procuration à RICLOUX Benoît		
VUILLEMIN Emmanuel a donné procuration à TERRAZ-LADERRIERE Fanny		

### Ouverture de la séance à 20 h 00

#### 01 - Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal précédent et désignation du secrétaire de séance

Après en avoir pris connaissance, les Conseillers Municipaux valident le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 29 Mars dernier, et désigne comme secrétaire pour la séance de ce jour, Monsieur Benoît RICLOUX.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

#### 02 – Avenant au bail commercial du local situé au 10 C Grande rue

La société CY'MILL COUPE exerçant son activité de coiffure dans le local commercial situé au 10 C Grande rue a sollicité la commune afin de pouvoir accueillir dans son salon une prothésiste ongulaire : Oly Beauty Nails.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise Madame Le Maire à signer l'avenant nécessaire à l'accueil de cette nouvelle activité.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

#### 03 – GBM – Validation du rapport de la CLECT – Bonus soutenabilité voirie

A l'occasion de la création de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et du transfert de compétences des communes membres vers l'EPCI, une Commission locale d'évaluation des charges transférées (« CLECT ») a été mise en place.

La délibération communautaire du 10 septembre 2020 de création de la CLECT a décidé que cette commission serait composée des membres de l'assemblée délibérante de Grand Besançon Métropole, ainsi que du Trésorier à titre d'expert. Conformément au IV de l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, elle comprend donc des membres de l'ensemble des conseils municipaux des communes membres de la communauté d'agglomération.

Cette commission s'est réunie le 31 mars 2022, en vue de valider la mise en œuvre d'un bonus soutenabilité, dans le cadre du transfert de la compétence voirie, pour la période 2022 - 2026. Quatre communes sont concernées par le bonus. Le détail est présenté dans le rapport en annexe.

Hormis pour ces communes, les montants d'attribution de compensation prévisionnels 2022 validés en CLECT du 16 décembre 2021 restent inchangés.

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur les modalités et résultats des dispositions relatives au bonus soutenabilité pour la période 2022 - 2026 décrits dans le rapport de la CLECT du 31 mars 2022.

### **Le Conseil municipal,**

Vu l'arrêté préfectoral n° 7066 du 23 décembre 2000 portant création de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001,

Vu l'arrêté préfectoral du 19 juin 2019 portant transformation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon en Communauté Urbaine,

Vu le IV de l'article 1609 nonies C du CGI,

Vu le rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées du 31 mars 2022 joint en annexe,

### **DELIBERE,**

Le Conseil municipal approuve les modalités et résultats des dispositions relatives au bonus soutenabilité pour la période 2022 - 2026 décrits dans le rapport de la CLECT du 31 mars 2022.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

### **04 – Dénomination nouvelle rue**

Dans le cadre d'un permis d'aménager, une nouvelle voie va être créée, longue de 223 mètres linéaires, elle part du PR 30 de la rue du Pré Saint-Martin et se termine en impasse.

Madame le Maire propose d'intégrer dans le classement de la voirie communale cette nouvelle impasse et précise qu'il n'est pas nécessaire de recourir à une enquête publique puisque ce classement ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par cette voie.

En conséquence, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer sur ce dossier.

Après présentation de ces données, le Conseil Municipal décide :

- De nommer cette nouvelle voie : **impasse de Lavaux**
- De classer cette impasse dans la voirie communale
- D'autoriser Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à ce dossier

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

### **05 – SPA – Renouvellement de la convention avec la SPA**

La convention pour le fonctionnement et la gestion d'une fourrière signée entre la commune et la SPA est arrivée à expiration le 31 Décembre 2021.

Il convient de décider ou non de renouveler ce partenariat avec la SPA afin que cette dernière puisse accueillir les chiens et les chats en divagation sur la commune.

Le coût de ce service est fixé à 0 € 50 par habitant et par an.

La SPA propose une convention tacitement reconduite d'année en année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la nouvelle convention proposée par la SPA et autorise Madame Le Maire à la signer.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

## 06 – Questions diverses

### Informations diverses et dates à retenir

#### O GBM

- Opération « Un printemps à vélo ! » : des animations sont organisées pour promouvoir ce mode actif de déplacement décarboné.
- BGE (la boutique de gestion) se déplace en bus pour accompagner la création d'entreprises (voir affiches).
- Séminaire PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) du 5 mars :

Présentation de loi et climat et résilience vis-à-vis de la planification avec l'introduction de la notion de l'absence d'artificialisation des sols nette. Il a été évoqué la nécessité de construire autrement, de manière plus vertueuse afin de diminuer l'impact des constructions nouvelles, que ce soit pour l'habitat ou les zones d'activités économiques : davantage de densité et de mixité des opérations, construire d'abord dans les « dents creuses », limiter les extensions en dehors du tissu urbanisé... Il s'agit d'intensifier ce qui a déjà mis en œuvre grâce au Scot approuvé en 2011 et de diviser par 2 dans les 10 prochaines années la consommation foncière au regard de ce qui a été consommé les 10 années précédentes. Ont été abordés aussi l'évolution de l'écoconstruction, la vision des habitants concernant leur cadre de vie et leur logement... mettant en lumière les paradoxes des aspirations d'une partie des habitants avec les obligations réglementaires renforcées...

- Conférence des Maires du 23 mars, plusieurs sujets ont été abordés : l'élaboration du PLUi vis-à-vis de la communication, la concertation et la mise à disposition des informations pour le grand public (prochainement nous aurons un pupitre en mairie dans ce cadre), l'élaboration d'un schéma des équipements sportifs en suite du diagnostic déjà commencé, la présentation de l'état d'avancement de tous les schémas en révision ou élaboration.

Concernant la révision du PLH, programme local de l'habitat, les données globales et spécifiques à Pelousey sont présentées au conseil pour avis. Il faut tenir compte des nouvelles obligations en lien avec la loi climat et résilience et de la répartition qui doit être opérée à l'échelle des bassins de vie du SCOT. Notre village est au cœur du bassin intermédiaire de Pouilley-les-Vignes avec 6 autres communes qui doivent se partager 188 logements pour la période 2023-2028. Dans ce contexte, la commune a pour objectif 50 logements et Pouilley-les-Vignes 80, ce qui semble équitable. Les échanges au sein des instances de GBM vont se poursuivre.

Lors de de cette conférence, le schéma d'accueil des activités économiques a également été présenté. L'extension de la zone Champs Pusy côté Pelousey est prévue en priorité 1 et le côté Pouilley-les-Vignes en priorité 2.

- Le département eau et assainissement fait la promotion d'une adresse mail et d'un QR code qui permettent l'accès aux résultats d'analyses réalisées par les ARS commune par commune. Elles seront diffusées dans le prochain Trait d'Union.
- Le service collecte des déchets informe de la mise à niveau de tous les bacs jaunes, ils disposeront tous de puces d'identification.
- François Belot a participé ce jour à une réunion sur le schéma des pistes cyclables où il a pu redire notre attachement à une réalisation proche d'une liaison Pouilley-les-vignes/Pelousey.

#### O Agence de l'eau : présentation d'une publication destinée à expliquer l'utilisation des taxes prélevées sur les factures d'assainissement : ces taxes sont redistribuées sous forme d'aides pour tous les projets qui visent à restaurer et protéger les milieux aquatiques, épurer les eaux usées urbaines et rurales, agir pour réduire les pollutions dans l'agriculture, dépolluer l'industrie, économiser la ressource en eau...

#### O Gendarmerie – Application « Ma sécurité », elle est destinée au grand public et permet d'échanger et de recevoir des conseils pratiques.

Plusieurs échanges d'informations et demandes d'interventions ont eu lieu pour gérer des incivilités et autres litiges.

Un bilan des interventions à l'échelle de l'escadron est également fourni par sa cheffe chaque trimestre désormais.

La commune a enfin des nouvelles de la plainte contre x déposée dans le cadre de l'utilisation du nom de la commune pour un compte Facebook qui tenait des propos injurieux à l'encontre d'une entreprise. Elle a été classée sans suite car, à la demande du procureur de la République, l'auteur des faits s'est mis en conformité avec la loi. C'est effectivement ce que demandait la commune, le nom commune ou ville de Pelousey n'est plus utilisé.

- Déploiement du Service National Universel : il est mis en œuvre sur la base du volontariat. Une campagne d'information est en cours. Laurence Jeannot qui a participé à la journée de rassemblement de tous les référents communaux défense, rappelle l'importance du recensement. En suite de la période Covid, il semble que beaucoup de jeunes aient oublié cette étape, pourtant indispensable pour leur parcours...
- AG du SIEVO du 25/03 : Françoise Fumey y a participé, rien de particulier. Le SIEVO a accueilli une conférence SCOT sur la gestion de l'eau qui a été très appréciée.
- Le maire informe d'une réunion qui s'est tenue à Saint-Vit pour la présentation d'un projet de recherche d'émergence des filières hélium et gaz carbonique par la société 45-8. Il s'agit de sondages envisagés dans le cadre de permis exclusif de recherche (PER) qui est instruit par les services de l'état dans le but de :
  - Produire de l'hélium éco-responsable, valorisé en circuit court pour satisfaire la demande du marché européen
  - Covaloriser les gaz associés à l'hélium pour une approche zéro rejetA ce stade, il s'agit d'une information pour expliquer la méthode de recherche et d'exploitation, présenter l'entreprise, informer au niveau technique et environnemental des enjeux etc... Les communes éventuellement retenues pour des sondages seront contactées ultérieurement, à l'issue de la longue procédure d'instruction.
- Le maire et Stéphanie Gharbi évoquent la gestion complexe en ce moment des arrêts de travail du personnel : covid... Les élus essaient de palier au mieux en assurant des permanences ouvertes au public ou portant des petits travaux (démontage des panneaux électoraux par ex...) etc... mais cela engendre forcément une gestion des urgences et mise de côté du travail de fond... Une remplaçante du nouveau service de remplacement GBM interviendra à partir de début mai dans le cadre du remplacement d'un congé maternité au secrétariat. A été enregistrée également une demande de disponibilité de la part d'une ATSEM à partir d'août. Il est proposé de mieux scinder pour le prochain recrutement les missions d'Atsem et de ménage de l'école primaire afin qu'il puisse être réalisé dans de meilleures conditions. Une proposition sera faite en juin à cet égard.
- Stéphanie Gharbi informe de la fin de la concertation concernant l'aménagement de la placette rue des Hauts de Pelousey. Plusieurs participants ont exprimé leurs souhaits et ils vont tous dans le même sens : l'installation d'une table avec bancs et d'un aménagement pour jouer à la pétanque ainsi que l'entretien régulier du site. Un budget spécifique a été prévu dans le budget pour ce projet, les commandes et travaux pourront donc être portés cette année.
- Stéphanie Gharbi présente le budget bois dans son intégralité. Il n'est effectivement pas évident de suivre toutes les lignes budgétaires qui sont concernées. Les élus peuvent ainsi mieux appréhender la globalité et l'équilibre recherché dans la gestion, malgré les contraintes actuelles : stress hydrique récurrent, bois scolytés abattus...
- Le maire informe de rencontres organisées en mairie avec les habitants et élus délégués à propos de sujets variés, comme toujours tout est fait pour essayer d'apaiser les tensions entre riverains... Il faut noter malheureusement que certains habitants ne souhaitent pas venir en rendez-vous...

- Benoit Ricloux informe que beaucoup de commandes ont pu être passées en suite du vote du budget car les devis avaient été effectués en amont. Les chaises ont déjà été livrées à l'école pour la classe de petite section, un tabouret pour la directrice...  
Des travaux ont eu lieu aussi pendant les vacances scolaires : le débouchage du réseau assainissement au sein de l'école primaire par l'entreprise FCA, la recherche de fuite sur une façade (on attend le rapport).  
Une entreprise doit intervenir cette semaine pour réparer la fuite de la fontaine du Terne (Julien Sue les suivra), Une autre interviendra pour la reprise de voirie rue du Séminaire. Les travaux de voirie de la rue Champagny viennent de démarrer avec GBM.  
Les travaux sont aussi en cours dans l'appartement communal et avancent avec une bonne coordination des entreprises, merci à Benoit Ricloux pour ce suivi.
- Stéphanie Gharbi explique qu'elle a rencontré l'association job café à propos de la création de tiers lieu. Des échanges entre élus montrent que les locaux qui deviendront disponibles à la Maison de la Noue pourraient accueillir des activités habituellement organisées dans ces lieux.
- Course cycliste de Grand Besançon du 15 avril : très bon accueil dans Pelousey, merci aux bénévoles qui ont assuré la sécurité et aux personnes qui se sont réunies pour les encourager ! Une partie des enfants accueillis à la restauration scolaire a pu profiter de la caravane et encourager les cyclistes dans la bonne humeur !
- Remerciements des familles en suite des obsèques. Notre village, notre école est malheureusement à nouveau endeuillée, les élus sont touchés et pensent bien sûr aux familles...

### **Actualité des comités consultatifs**

- Fleurissement et environnement :
  - Les bénévoles ont programmé le fleurissement le 18 mai. La journée de plantation sera ponctuée par un déjeuner partagé aux ateliers.
  - Stéphanie Gharbi est heureuse d'avoir enfin participé à l'inauguration du composteur collectif pour les logements de Loge GBM avec l'association Trivial Compost qui sera aux côtés des habitants référents pour le gérer. Les parcelles du potager partagé ont été attribuées aux personnes qui le souhaitent et les membres du comité environnement apporteront soutien ou conseils si besoin aux habitants. L'absence du bailleur social à cette inauguration a été regrettée...
- Projets création d'un accueil périscolaire et petite enfance :  
Présentation par Benoît Ricloux de l'implantation prévue et du plan de financement en suite de la dernière réunion de travail. Prochainement, une réunion avec les financeurs potentiels se tiendra en mairie. Le projet est donc réorienté en raison du coût sur la création de nouveaux locaux afin de ne pas toucher à la structure de la Maison de la Noue.
- CCAS : Signature d'une convention avec Présence Verte, un article y sera consacré dans le prochain trait d'Union.
- Festivité/FestiPelousey : les élus se félicitent du grand succès de la fête des brasseurs et du feu d'artifice. François Belot remercie au nom de Festi'Pelousey celles et ceux qui se sont impliqués depuis plusieurs mois dans cette nouvelle festivité qui a beaucoup plu !
- Les élus s'organisent pour la cérémonie du 8 mai et déplorent les difficultés rencontrées pour motiver des jeunes à nos côtés.

### **AGENDA :**

#### **Agenda des élus :**

- Tous les mercredis – 17 h / 19 h – Comité Consultatif Urbanisme
- Tous les lundis – 18 h 00 – Municipalité

- Prochains conseils municipaux
  - Lundi 13 Juin – 20 h 00
  - Lundi 4 Juillet – 20 h 00

### **Événements futurs :**

- Commémoration du 8 Mai – 12 h 00 – Monument aux Morts
- Vente de fleurs de l'APE – Samedi 14 Mai – parking mairie
- Vide grenier de l'APE – Dimanche 22 Mai – 8 h / 17 h – Esplanade de la maison de la Noue
- Commémoration du 18 Juin – 11 h 00 – Monument aux Morts
- Fêtes de la Musique de l'ALE – Samedi 18 Juin – à partir de 18 h 00 – Esplanade de la maison de la Noue
- Concert Krysalya – mardi 21 juin en soirée – Eglise
- Fête de l'école, APE – Vendredi 24 juin – esplanade de la Noue
- Don du sang –mercredi 29 Juin – Maison de la Noue
- **Élections Législatives**
  - Dimanche 12 juin 2022
  - Dimanche 19 juin 2022

**Fin de la séance à 22 h 30**